



## Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 22 février 2017

### Personnes présentes :

**Conseil d'administration :** Mme CASSAGNE Claudine, Mme DULAUR Colette, Mme DUCUING Muriel, Mme LOPES Esther, Mme LOPEZ Laure, Mme SABATHIER Geneviève, Mme TILMANT-GUYON Roxanne, Mme VIRON Marie-Pierre, M. DESPAUX Laurent, M. GUÉRIN Jean-Pierre, M. JULLIEN Arthur.

**Institutions et associations amies :** Mme CANTON DARNAU Nadine, Chef de service Jeunesse et sports à la DDCSPP ; Mme DASTE LEPLUS Cathy, Conseil Départemental du Gers et Mairie Auch ; M. PILON Jean-Claude, représentant Fédération Nationale O.C.C.E. ; Mme CAPPE Andrée, Présidente MGEN 32 ; M. CAZEAUX José, Président JPA du Gers ; M. DANFLOUS Daniel, Président PEP 32 ; M. DANOS Pierre, ESPE ; M. LEDOGAR Jean-Michel, Président DDEN du Gers ; M. RANCE Michel, Président Ligue de l'Enseignement

**Représentants des coopératives scolaires :** Mme BEQUIE Lisiane, EP MAUVEZIN ; Mme CAYREL Laëtitia, EP SAINTE CHRISTIE ; Mme DUCUING Muriel, EP CERAN ; Mme LAUNAY Maryse, EM AUCH Guynemer ; Mme LOPEZ Laure, EP FLEURANCE Pasteur ; Mme VIRON Marie-Pierre, EM MASSEUBE ; M. LACLAVERIE Yves, EP AUCH Guynemer. (Soit 776 adhérents représentés).

**Coopératives avec pouvoir :** Isabelle GALLATO, EP LE HOUGA pouvoir à M. DESPAUX ; Denise AVEZAC, EP MONFERRAN SAVES pouvoir à M. DESPAUX ; Véronique BOURGEOIS RANDE, EP PANJAS pouvoir à M. DESPAUX ; Pierrette GOUAZE, EP CASTELNAU D'AUZAN pouvoir à M. DESPAUX ; Isabelle GAILLARD, EP LOMBEZ pouvoir à Mme CASSAGNE ; Cécile ANDRIEU, EP JEGUN pouvoir à M. DESPAUX ; Jean-Pierre AUTHIAT, EP MASSEUBE pouvoir à Mme VIRON ; Geneviève POURQUÉ, EM FLEURANCE La Croutz pouvoir à Mme LOPES ; Iavie CAPDEVILLE, EM FLEURANCE Victor Hugo pouvoir à Mme DUCUING ; Marie LOTIER, EP VIELLA pouvoir à Mme CASSAGNE ; Anne CENGIH, EP AUCH Rouget de Lisle pouvoir à Esther LOPES ; Stéphanie CHANTREL, EP AUCH Jean Jaurès pouvoir à Ingrid SELIN, EP LAHITTE ; Mylène VIGEON, EP FREGOUVILLE ; Marie-Noëlle LADEVÈZE, EM Anne Frank, L'Isle-Jourdain pouvoir à M. DESPAUX (Soit 1 395 adhérents ayant donné pouvoir).

### Personnes excusées :

**Conseil d'administration** : Mme FASSI Isabelle, pouvoir à M. DESPAUX ; Mme JOBARD Sandrine ; Mme MENUET Christine, pouvoir à M. DESPAUX ; M. AUGÉ Yves ; M. LAFFARGUE Bernard.

**Institutions et associations amies** : M. MARTIN Philippe, Président Conseil Départemental représenté par Cathy DASTE LEPLUS ; M. MONTAUGÉ Franck, Sénateur Maire d'Auch représenté par Cathy DASTE LEPLUS ; Mme ESNAULT Gylène, Directrice Académique des Service de l'Éducation Nationale ; Mme NICOLAS-FOIX Elisabeth, Inspectrice IEN Auch Sud ; Mme GUILLON Anne, Inspectrice IEN Auch Centre ASH ; Mme BOUÉ Lucie, Conseillère pédagogique Auch Centre ASH ; Mme STANGHELLINI Barbara, Conseillère pédagogique Auch Sud ; Mme AVEZAC Isabelle, Présidente UNICEF 32 ; Mme JOBARD Sandrine, Présidente USEP 32 ; M. LANNES Jean, Président MAE 32 ; Mme ROLANDO Carole, EP EAUZE Félix Soulès.

### Rapport moral

Le Président établit une photographie de l'association à ce jour. En points positifs, le bilan financier est redevenu excédentaire, les activités ont été nombreuses et variées et nous intervenons dans tous les cycles de l'école ainsi qu'au collège et dans le périscolaire. Le Conseil d'Administration s'est étoffé de personnes dynamiques. De plus la politique éducative mise en place depuis 2012 a mis en avant la coopération ce qui peut inciter certains de nos collègues à franchir le pas de la pédagogie coopérative.

En points négatifs, nos subventions ne sont pas pérennes or certaines (Conseil départemental) nous sont indispensables. Nous dépendons du budget de la Fédération OCCE qui n'est garanti par le Ministère de l'Éducation nationale que pour l'année 2017. Les prochaines échéances électorales peuvent modifier le discours du ministère et permettre aux personnes qui critiquent les « pédagogistes » d'être plus entendus par l'opinion publique. Face à cela...

*Nous avons le devoir de témoigner des réussites de la pédagogie coopérative. C'est ce que nous essayons de faire sur notre site internet départemental. Il nous faut continuer. Nous devons témoigner :*

- que le climat de classe peut être amélioré,
- que des enfants acteurs de leurs apprentissages apprennent et ont des savoirs mieux intégrés,
- que quand la classe devient un lieu de vie démocratique, ce n'est pas la pagaille mais le meilleur moyen pour que l'autorité des adultes soit respectée
- que quand on met en valeur un enfant-citoyen c'est pour qu'il devienne un adulte-citoyen responsable

*Témoigner aussi de cas particuliers d'enfants, d'élèves qui ont été à un moment des décrocheurs ont été remis dans le circuit scolaire et qu'ils y ont réussi. On ne va pas laisser cela à l'armée, quand même !*

C'est par ces phrases que se termine le rapport moral.

Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

(voir Annexe 1)

## Rapport d'Activité

Ce rapport présenté par Arthur Jullien, notre animateur départemental, donne la parole aux administratrices et administrateurs porteurs de projets ainsi qu'à des enseignants présents dans la salle et y ayant participé.

214 écoles ou établissements ont cotisé pour un total de 14 528 élèves.

En cohérence avec nos actions collectives avec les Francas, dans l'objectif de renforcer la coéducation, nous incitons toutes les classes à travailler en coopération avec les ALAE : jardin, théâtre, cinéma en particulier... Année de tâtonnement, qui prend son intérêt cette année, en particulier sur le projet cinéma et sur le climat scolaire. Nous avons reçu le soutien de la DDCSPP pour certaines de ces actions. (Annexe 2 : présentation en version pdf du rapport d'activité)

**Écoles fleuries** : 20 classes et 411 élèves.

3 classes récompensées au niveau national...mais surtout des réalisations de grande qualité (Terraube, La Croutz...).

Projet très favorable à la coopération école-Alae. Le travail réalisé toute l'année par les équipes montre que les classes sont sensibilisées au respect de ce qui nous entoure par la pratique concrète de l'entretien de l'environnement immédiat des enfants. (voir Annexe 3)

**Forum des Droits de l'enfant** : 14 classes et 411 participants.

Une vingtaine d'associations étaient présentes lors de ce forum. Les élèves de l'école de Lussan ont présenté leur travail en animant un atelier. Ce travail avait été mené à la fois sur le temps scolaire et périscolaire. Le jeu créé par l'Ulis du collège Carnot, également présenté, a obtenu un grand succès auprès des autres élèves.

**Jeu de piste littéraire (Droits de l'enfant)** : 6 classes

En partenariat avec l'UNICEF et Auch Ville Amie des Enfants. Un album réalisé à partir de l'ouvrage Les Pakomnous a été réalisé par les classes. Le thème est d'actualité, il interroge sur les différences. Lors des Rencontres au Castelnau d'Auch (école d'Artagnan) et de Simorre des ateliers ont été menés autour de ce livre.

**Agis pour tes droits (Droits de l'enfant)**

Nous sommes partenaires des Francas sur leur concours d'affiches.

**Cinéma. Clip audio-vidéo** : 3 classes.

Deux films d'animation et un reportage sur la création du spectacle de fin d'année. Ils ont été réalisés en partenariat avec Canopé. Un film a été projeté au Forum des images organisé par Ciné 32 et la DDCSPP. Notre but est que les enfants déconstruisent la fabrication des images. Leur investissement est important.

**Semaine de la Science 2016** : 16 groupes accueillis.

En partenariat avec les Francas, nous avons animé un atelier sur les éléments et l'énergie. C'est l'expérimentation concrète qui est mise en avant et que les enfants apprécient.

**Écrits tournants** : 17 classes, 349 élèves

C'est un écrit coopératif entre plusieurs classes à partir d'un indice commun. Cette année là, la thématique était « L'avenir de la planète bleue »

**Théâ** : 7 classes, 153 élèves.

L'auteure, Suzanne Lebeau, a été choisie afin que les classes bénéficient de la programmation théâtre de La Ligue de l'Enseignement 32. Les élèves ont pu voir une adaptation professionnelle des textes sur lesquels ils savaient eux-mêmes travaillé. Nous continuons notre coopération avec la

compagnie Kiroul pour l'accompagnement artistique des classes. Nous avons pu l'année dernière former les enseignantes participantes à La Petite Pierre. Merci à l'Adda, c'est grâce à ce partenariat que nous pouvons maintenir cet accompagnement artistique. A Lussan, le travail s'est fait en étroite collaboration ALAE – école.

#### **Climat scolaire :**

Nous avons pu accompagner des équipes demandeuses, à l'Isle-Jourdain, Auch... Nous avons été sollicités par la DSDEN pour animer un atelier lors d'une animation pédagogique. Nous intervenons principalement sur les conseils coopératifs de classe et les messages clairs.

#### **Second degré :**

4 collèges ont demandé une formation des délégués élèves et 3 la formation de médiateurs de cour. Nous intervenons au Conseil Départemental des Jeunes sur la thématique de la prise de parole et de la conduite de réunions.

#### **Autre projets :**

Patrimoine : 6 classes, 142 élèves

Journal éco-citoyens : 1 classe, 20 élèves

Jeux coopératifs : 12 classes, 251 élèves

Agendas coopératifs : 31 écoles, 1061 élèves

Vote : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## Rapports financiers

Résumé du rapport général du Commissaire aux comptes (Rapport complet : annexe 4)

Présentation du bilan et du compte de résultat du siège départemental

Présentation du bilan et du compte de résultat de l'association

Le total des produits du siège départemental s'élève à **64 276 €** alors que le total des charges est de **63 155 €**. Le résultat de l'exercice est en excédent de **1 120 €**.

Les données caractéristiques des 214 coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivants :

- Total des produits : **1 793 628,42 €**

- dont subventions (741) : 274 572 € (267 831 pour les CRF agrégés et 6 741 pour le siège)

- Total des charges : **1 817 916,73 €**

- Résultat de l'exercice : -24 288,31 € (- 25 408,72 € pour les CRF agrégés et 1 120,41 € pour le siège)

- Disponibilité au 31/08/2016 : **819 566,65 €** (789 205 € pour les CRF agrégés et 30 361,65 pour le siège)

Les disponibilités des comptes agrégés seront reportées sur les reports à-nouveaux des coopératives scolaires et celles du siège sur le fonds associatif de l'association.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Il n'existe pas de convention réglementée.

#### **Vote des différents rapports :**

- Le rapport général du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 sont adoptés à l'unanimité

- L'affectation des résultats de l'exercice clos répartis comme suit, résultat du siège 1 120,41 € au fonds associatif et le résultat des coopératives sommées – 25 408,72 € dans le report à nouveau, est adoptée à l'unanimité.

## Projet du budget 2017-2018

Présentation du budget 2017-2018

Compte-tenu des déficits antérieurs à l'exercice 2015-2016 et du fait que l'excédent de l'année est en partie dû à la subvention FONJEP le conseil d'administration vous propose deux mesures :

- une augmentation de la cotisation élève de 5 centimes, incluant l'augmentation de la part nationale.

Après débat, les membres de l'assemblée générale décident à l'unanimité :

1) de porter la cotisation élève à 1,90 € par élève (augmentation de 5 centimes). Pour ceux de l'école maternelle, il est toujours fait une réduction de 15% (1,61 €)

2) de voter le budget prévisionnel 2017-2018

(voir Annexe 5)

## Renouvellement Mandat au Commissaire aux Comptes

La proposition d'AUDIT-France est de 3 960 €, celle de Monsieur DÉTRÉ de 2 760 €. L'aide nationale versée par la Fédération OCCE restant la même quel que soit notre choix soit 2 230 €. Le Conseil d'Administration propose la non reconduction du contrat du commissaire aux comptes du cabinet Audit-France et son remplacement par Monsieur Christian DÉTRÉ, commissaire aux comptes de la Compagnie Régionale de Versailles.

Le mandat à M. Christian DÉTRÉ comme commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité.

## Projet d'activité 2017-2018

Pour 2017-2018, le CA se propose de continuer ses interventions dans le développement d'actions sur un territoire précis en intervenant dans les écoles (maternelles et élémentaires), le collège et les ALAÉ en développant :

- L'action Écoles fleuries élargie à la connaissance de l'environnement (Apprendre en jardinant ou l'Agenda 21 des coops) déjà bien commencée en 2016-2017.

- L'Éducation Morale et Civique à travers les conseils de coopérative de classe, la gestion non-violente des conflits...

- Le Forum des Droits de l'enfant qui, après une absence en 2016-2017, se renouvellera.

Ce projet d'activité est adopté à l'unanimité.

## Renouvellement des administrateurs

Liste des personnes renouvelables en 2017 : Mme Sandrine JOBARD, Mme Marie-Pierre Viron, M. Laurent Despaux, Mme Esther Lopes et Mme Roxanne Tilmant-Guyon.

Seule Sandrine Jobard ne se représente pas. Mme Laëticia CAYREL de l'école de Sainte-Christie est candidate pour la remplacer.

Sont déclarés élus à l'unanimité : Mme Laëticia CAYREL, M. Laurent Despaux, Mme Esther Lopes, Mme Roxanne Tilmant-Guyon et Mme Marie-Pierre Viron.

## Contrôles de coopératives scolaires

Il est procédé au tirage au sort des coopératives scolaires qui seront contrôlées cette année.

Fleurance Pasteur, Ju Belloc, Laymont, Mauvezin Maternelle, Miélan, Miramont Latour, Monlaur Bernet, Pompiac, Préchac sur Adour, Samatan Élémentaire. Les mandataires de ces écoles vont être prévenues et leur comptabilité jusqu'aux dernières vacances scolaires contrôlée. Le prochain CA désignera les administrateurs et administratrices qui iront dans ces écoles.

En conclusion, Jean-Claude Pilon, membre du CA national de l'OCCE remercie l'OCCE du Gers pour la variété et la qualité de ses travaux. Il est particulièrement intéressé par notre participation à la Semaine de la science, ce domaine étant peu présent dans les projets OCCE. Il regrette, toutefois, que certains projets nationaux n'aient aucune inscription, Étamine par exemple. Il se demande s'il ne serait pas possible de profiter des ouvrages réalisés avec le projet Écrits tournants pour proposer des albums dans l'action Étamine.

Le Président conclut cette assemblée générale en remerciant les participants pour leur venue et toutes celles et ceux qui œuvrent pour la bonne santé de l'OCCE du Gers et en particulier Myriam Sempé au secrétariat et Arthur Jullien à l'animation départementale sans qui peut de choses seraient possibles.

**Le Président,  
Laurent Despaux**